



Assurance decennale fissure sur facade

Par **landi**, le **23/01/2008** à **10:26**

Bonjour,
J'ai des fissures sur les facades et des morceaux de crepie qui tombent de ma maison qui a été construite il y a trois ans , j'ai fait une declaration d'assurance a la décennale un expert est venu constater conclusion de l'expert les fissures sont d'un aspect esthétique, je voudrais savoir la marche à suivre pour faire valoir mes droits et pour faire intervenir la décennale pour les réparations .
Cordialement

Par **jeetendra**, le **24/01/2008** à **10:49**

bonjours, c'est à votre assurance dommage ouvrage de faire intervenir un entrepreneur pour les réparations à effectuer après tout l'expert de votre assureur est intervenu, attendez ses conclusions et l'avis de la compagnie d'assurance.
Vous avez aussi la possibilité d'appeler en garantie l'entrepreneur qui a effectué l'ouvrage pour votre compte, il est responsable de plein droit pendant 10 ans et doit être assuré en responsabilité civile dommage ouvrage,
Cordialement

Par **landi**, le **24/01/2008** à **11:01**

L'assurance m'a répondu que les fissures sont esthétiques donc pas de réparation comment faire pour les obliger à faire les réparations
Cordialement

Par **jeetendra**, le **24/01/2008** à **12:11**

rebonjours, il ne vous reste plus qu'à engager la responsabilité contractuelle du constructeur sur le fondement de l'article 1147 du code civil, il a une obligation de resultat cet entrepreneur vis à vis de vous.rnrnS'il n'a pas été à la hauteur de son engagement qu'il repare le dommage causé, envoyez lui une LRAR avec injonction d'avoir à reparer les fissures constatées par l'expert, qu'à défaut vous agirez par la voie judiciaire, tenez bon, cordialement

Par **catherineschneider**, le **25/03/2008** à **09:17**

Bonjour, nous avons le même problème que vous sur notre construction,l'assurance du constructeur dit que c'est esthetique, avez vous réglé votre problème? Pourriez vous me dire ce que vous avez écrit dans votre courrier pour regler la situation? Merci beaucoup

Par **frugi**, le **14/08/2008** à **23:22**

Bonjour,rnJ'ai également le même problème sur ma construction, on m'a egalement dit que c'était esthétique.Je vois que les réponses sont toujours les mêmes.....rnPourriez vous également me dire ce que vous avez écrit dans votre courrier?rnMerci